



HAL
open science

”Tsunami” : un emprunt scientifique et ses effets anxiogènes.

Jean Marc Sarale, Agnès Steuckardt

► To cite this version:

Jean Marc Sarale, Agnès Steuckardt. ”Tsunami” : un emprunt scientifique et ses effets anxio-gènes. . Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d’analyse du discours, 2014, L’environnement : approches lexicales et discursives, tome 5.1., p. 143-156. hal-01834615

HAL Id: hal-01834615

<https://hal.science/hal-01834615>

Submitted on 22 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Marc SARALE et Agnès STEUCKARDT
PRAXILING, UMR 5267-CNRS
Université Paul-Valéry Montpellier III

***Tsunami* : un emprunt scientifique et ses effets anxiogènes**

En l'espace d'une trentaine d'années, la question de l'environnement est passée du discours scientifique au discours ordinaire, et ce passage a entraîné pour nombre de mots, tels que *biosphère* ou *OGM*, un changement de statut : de termes scientifiques, ils sont devenus des mots de la langue générale. Le phénomène paraît, en première analyse, relever de ce que les études terminologiques appellent traditionnellement une « banalisation lexicale » (Galissou 1978) ; cependant, dans d'autres domaines spécialisés, comme l'informatique, le processus aboutit à une familiarité sereine des locuteurs avec ces « termes », qu'ils ont apprivoisés et dont ils ont fait leurs « mots », sans s'inquiéter outre mesure des gauchissements sémantiques produits par cette opération. Il n'en va pas de même du domaine de l'environnement : la diffusion ne correspond pas exactement à une « banalisation » ; à l'égard du lexique de l'environnement, comme à l'égard du lexique médical (Reboul-Touré 2000), les locuteurs ordinaires semblent conserver une forme de distance, d'insécurité, voire de crainte, qui participe sans doute de l'inquiétude environnementale.

Un cas emblématique de cette lexicalisation sans véritable « banalisation » est l'émergence de l'emprunt scientifique *tsunami*, dont nous nous proposons de retracer ici l'histoire dans les discours et le lexique français. Partant de ses origines (1), nous suivrons sa diffusion soudaine et massive dans les médias traditionnels et les nouveaux médias (2), son inscription progressive en langue, à travers emplois métaphoriques et dérivation lexicale (3) ; enfin, nous esquisserons les modifications du champ notionnel où s'inscrit cet emprunt scientifique (4).

1. Les origines

Le signifiant *tsunami* est la transcription, attestée depuis la fin du XIX^e siècle en français, d'un nom japonais d'usage courant et ancien (津波), désignant une série de vagues géantes qui dévaste une côte habitée. La première attestation que nous avons repérée se trouve dans une revue publiée par les Jésuites :

(1) Une secousse de tremblement de terre se fit sentir, et peu après, vers huit heures du soir, on entendit un bruit assourdissant, comparable, disent les témoins, à la décharge simultanée d'une centaine de canons. Cette détonation fut suivie aussitôt d'un bruit insolite semblable à la crépitation d'un immense foyer, mais plus accentuée. Chacun de sortir en toute hâte. *Tsunami ! Tsunami !* L'alerte est donnée par le maître d'hôtel.

(Mgr Berlioz, « Détail sur le raz-de-marée d'Hakodaté », *Les Missions catholiques*, Paris, Chalamel, 1896, p. 374)

Ce récit cite le mot japonais, dont le signifié est corrélé à un événement d'ordre sismique pour des raisons liées au milieu : un tiers des séismes mondiaux surviennent au Japon. *Tsunami* exprime le point de vue des populations affectées par le fléau : un espace domestiqué, « mouillage » ou « port » (*tsu*, 津)¹, est détruit par une « vague » (*nami*, 波), phénomène imprévisible, d'origine externe et d'amplitude énorme². La transcription *tsunami* est d'abord employée comme xénisme désignant une réalité culturelle externe : un danger spécifique au milieu autochtone, et la façon dont les Japonais le nomment et le redoutent.

Cette extranéité sémantique se double d'une extranéité formelle : la double consonne initiale, rare en français, signale des emprunts comme *tsigane* et demande un effort articulatoire, qu'accentuent la dissimilation de la dentale avec la labiale (/nami/ vs /mani/), ainsi que la variation des degrés d'aperture des voyelles (fermé vs ouvert) et de leurs points d'articulation (postérieur vs antérieur). Si l'on y ajoute l'incertitude sur la prononciation de la voyelle écrite *u*, il en résulte une certaine insécurité locutoire. Les *Guignols de l'Info* sauront y puiser matière à comique, en montrant la marionnette de J. Chirac émue du « *tiramisu* qui a ravagé l'Asie », dans un à-peu-près lexical des plus loufoques (Canal Plus, 7 janvier 2005). Au-delà du xénisme, l'insécurité locutoire attachée au signifiant demeurera empreinte dans le mot.

Mais *tsunami* n'est pas seulement un xénisme. En 1964, la Communauté scientifique internationale des Géophysiciens et l'Association pour la Prévention des Risques choisissent ce mot japonais pour désigner les vagues d'origine sismique. Ce choix est concomitant à l'instauration du système international d'alerte, PTWC (*Pacific Tsunami Warning Center*), basé à Hawaï. Et il fait suite à une catastrophe survenue quatre ans plus tôt. Le 22 mai 1960, en effet, un séisme survenu au large du Chili a engendré une vague sismique qui a traversé le Pacifique, fait 60 victimes à Hawaï, et atteint le Japon 24 heures après, causant quelque 200 pertes supplémentaires, à plus de 10 000 km de son point d'origine. L'entrée de *tsunami* dans une terminologie scientifique correspond donc à un événement de discours clairement daté.

Le nom *tsunami* apparaît dans le sigle PTWC, qui est un quasi nom propre, en même temps qu'il devient le terme de référence en géophysique. Diverses raisons président à ce choix lexical. D'une part, le japonais est l'une des rares langues au monde disposant, pour désigner ce phénomène, d'un terme particulier, dénué de l'ambiguïté des appellations anglaise et française, qui le relie faussement à la notion de marée (« *tidal wave* », « raz-de-marée »). D'autre part, l'emprunt signifie la mondialité du phénomène : définir scientifiquement un même « tsunami », en étudier la propagation dans tout le bassin Pacifique, cela excède le sens de « vague portuaire » qu'avait le mot japonais. Le point de vue inhérent à la dénomination change : on ne subit plus seulement une vague géante, on mesure les paramètres d'un phénomène géophysique (amplitude, longueur d'onde, etc.). Des occurrences comme « un tsunami de quelques centimètres » apparaissent alors, qui n'auraient aucun sens en japonais courant. Enfin, cet emprunt symbolise une coopération américano-japonaise mettant, depuis Hawaï, ses réseaux de communication électronique au service de la prévention internationale des risques naturels.

¹ Ce lexème attesté en japonais médiéval est désormais inusité, et la plupart des locuteurs japonais contemporains n'ont plus conscience, pour *tsunami*, d'une composition lexicale.

² Le japonais ne marque pas le nombre ; un « tsunami » désigne un phénomène global, qu'il se compose d'une série de vagues ou bien d'une seule.

2. La catastrophe du 26 décembre 2004 et sa médiatisation soudaine et massive

Le nom *tsunami* se répand dans les médias au lendemain de la catastrophe qui frappe plusieurs pays riverains de l’Océan Indien, le 26 décembre 2004. Il échappe alors à son statut terminologique et il en viendra à entrer dans la langue courante.

2.1. Usages du terme scientifique comme nom propre

Mais auparavant, le terme de géophysique a déjà essaimé hors de son champ disciplinaire, à l’occasion d’usages nominatifs publicitaires, en domaine anglophone, puis francophone. Il a, entre autres, servi à nommer des haut-parleurs multimédia (« Tsunami Multimedia Speakers »), une voiture de sport (« Toyota Celica Tsunami »), un module informatique de gestion de contenus, commercialisé par la firme Oracle. Ce sont autant d’actes de nomination, qui peuvent avoir un statut institutionnel, comme ce projet de l’OCDE présenté lors d’un congrès (Paris, 4-5 décembre 2001) :

(2) Le Projet Tsunami tire son nom d’un discours prononcé lors de la séance de clôture par Mme Virginia Littlejohn, Conseillère spéciale auprès de la Conférence de l’OCDE, qui est également l’une des trois personnes à l’origine de l’initiative Tsunami.

« Si les centaines de personnes présentes dans cette pièce tenaient chacune un galet dans leur main et le jetaient dans l’eau à un moment différent et à un endroit différent, elles créeraient des milliers de vaguelettes dont les effets s’annuleraient les uns les autres et ne dureraient pas. Mais si elles jetaient toutes leur galet dans l’eau exactement au même moment, et exactement au même endroit, elles pourraient créer un tsunami – un raz de marée mondial d’opportunités économiques pour les femmes chefs d’entreprises dans le monde entier. Lorsque je donnerai le signal, jetez votre galet dans l’eau – ici. ALLEZ-Y ! Voilà le tsunami ! »³

Dans les usages de *tsunami* comme quasi nom propre (Krieg-Planque 2009), c’est « le propre du nom » (Siblot 2001) qui entre en jeu. Des propriétés prototypiques associées à la dénomination du phénomène naturel sont attribuées à des référents divers (Kleiber 1990) ; ainsi les ondes sonores ou la vague cumulative (musique, développement économique), voire la vitesse (voiture de sports, suite logicielle). S’y ajoutent éventuellement un stéréotype de japonité (pour la Toyota) et un idéologème de la « globalisation », décelable dans le discours de Virginia Littlejohn (l’image, empruntée à la théorie du chaos, d’une faible variation locale causant un changement considérable de l’état d’un système : « le battement d’aile d’un papillon peut-il provoquer une tornade au Texas », Edward Lorenz, 1972).

Avant même sa médiatisation massive, le terme scientifique se charge de connotations qui se mesurent à l’aune de ses emplois quasi publicitaires et qui, construisant la mémoire du mot (Moirand 2007) enrichissent sa signification potentielle.

2.2. La médiatisation soudaine

Le processus de lexicalisation de *tsunami* s’accélère avec son utilisation massive, dans les derniers jours de 2004 et au début de 2005. Dans la présente étude, nous nous limitons à la presse écrite française de la fin 2004.

³ À la suite de la catastrophe naturelle de décembre 2004, ce projet a été rebaptisé « Quantum Leaps » (« Sauts quantiques »). <http://www.oecd.org/fr/general/documentsofficielsdelocde.htm> (consulté le 15/11/2006).

Les occurrences de *tsunami* dans le discours de presse permettent de distinguer des statuts différents : il est d'abord employé dans un discours d'expert scientifique, que la presse rapporte, sans reprise du nom par le journaliste ; on le trouve ensuite associé à des gloses explicatives, puis actualisé par l'article défini de notoriété.

Le 26 décembre 2004, l'un des premiers experts cités est Michel Granet, directeur du Réseau national de surveillance sismique basé à Strasbourg. Il est interviewé au téléphone par l'AFP et une dépêche rapporte aussitôt cet entretien⁴. En réponse à une question portant sur les différences de magnitude évaluée selon les observatoires, le sismologue rappelle le séisme survenu au Chili en 1960. C'est à cette occasion qu'il utilise *tsunami* :

(3) Le plus important, de magnitude 9,5 sur l'échelle ouverte de Richter s'était produit en 1960 au Chili, suivi d'un tsunami dévastateur dans plusieurs pays bordant le Pacifique dont les Philippines et le Japon.

Or, dans sa question suivante, le journaliste préfère parler de « raz-de-marée ». Et le sismologue s'aligne sur lui, en produisant une périphrase :

(4) Q : Qu'est ce qui a provoqué les raz-de-marée qui ont déferlé sur plusieurs pays d'Asie du sud, Sri Lanka, Inde, mais aussi Thaïlande et Malaisie ?

R : Les raz-de-marée d'origine sismique peuvent aller dans tous les sens. On parle d'ondes marines gravitationnelles qui peuvent se déplacer sur plusieurs milliers de kilomètres et dans différentes directions. C'est ce qui s'est produit dimanche dans l'Océan indien. Le raz-de-marée proprement dit se traduit par le déplacement d'une masse d'eau très importante qui prend de plus en plus d'amplitude lorsqu'elle arrive à proximité d'une côte. Les raz-de-marée sont prévisibles contrairement aux séismes.

Cette recatégorisation du « tsunami » en « raz-de-marée » s'explique peut-être par une incertitude locutoire du journaliste au téléphone, ou par le souci dialogique de ménager des lecteurs ignorant la terminologie. Elle montre en tout cas l'étrangeté du mot à l'usage courant.

La dépêche de l'AFP est reprise dans divers organes de presse, avec très peu de modifications, ou avec un certain travail de réécriture, comme dans *La Croix*, où figure cette glose explicative par apposition nominale :

(5) Ce séisme sous-marin a ensuite provoqué un tsunami, mot japonais désignant un raz de marée lié à un mouvement brutal du fond de la mer engendré par la secousse sismique.
(*La Croix*, 27/12/2004, p. 4)

Les gloses associées à *tsunami* sont nombreuses dans les premiers jours : on en compte 20 le seul 27 décembre, pour un ensemble de 23 articles⁵. Six d'entre elles sont des gloses « centrifuges » (Authier-Revuz 1995 ; Steuckardt 2003), qui apposent *tsunami*, employé en autonymie, à un thème préalablement formulé, dans des séquences discursives du type : « une série de raz de marée, "tsunami" en japonais », « les gigantesques vagues "tsunami", en japonais ». Dans cette sorte de glose, *tsunami* est traité comme un signifiant exolingue, placé entre guillemets, ou en italiques. Il ne reçoit l'ajout d'aucun terme métalinguistique tel que *mot*,

⁴ AFP Infos Mondiales, Général, 26/12/2004 - 13:00. « L'un des plus grands séismes depuis un siècle, selon le sismologue Michel Granet ».

⁵ L'enquête a été menée dans la base *Europresse*.

terme, appeler/appellation, etc. C'est le signe d'un acte d'emprunt, encore réduit à une forme sonore et graphique. Par une sorte de régression ou d'oubli, c'est l'origine linguistique du mot qui est retenue, non son statut terminologique.

Mais les gloses qui prennent *tsunami* pour thème sont majoritaires : 11 gloses à apposition⁶ et 3 définitions à structure de phrase. Elles mentionnent plus souvent l'origine japonaise du mot, que son caractère scientifique (10 fois contre 2). Cela oriente le sens de l'emprunt en discours vers l'exotisme d'un fait hors norme, dans les séquences du type « *tsunami*, mot japonais désignant... », « *tsunami*, terme qui signifie en japonais... », ou encore « un raz de marée en français, mais le terme *tsunami* est plus couramment employé dans la communauté scientifique ».

Parmi les équivalents sémantiques proposés, *raz-de-marée* (12 occurrences), lesté de sa référence à une catastrophe naturelle, l'emporte de loin sur le calque étymologique *vagues de port* (4 occurrences) et sur le nom à valeur générique *vagues* (3 occurrences). Les « ondes marines gravitationnelles » définies par le sismologue Michel Granet, figurent dans quelques encarts explicatifs, mais jamais dans les gloses à caractère plus bref. Ces gloses se réduisent donc à une approximation du référent et à la mention de l'origine culturelle du mot. Pour un journaliste de la presse quotidienne, gloser *tsunami* revient plutôt à le reformuler en puisant librement dans la langue commune, qu'à citer synthétiquement une source, qui serait érigée en autorité scientifique.

L'étrangeté de l'emprunt se décèle aussi dans les hésitations sur le nombre. Faut-il dire *un tsunami* ou *des tsunamis* ? Le phénomène naturel est le plus souvent saisi comme un pluriel interne (ou singulier collectif) : *un tsunami* désigne une série de vagues destructrices, d'amplitudes variables ; c'est pourquoi le nom apparaît presque toujours au singulier. Mais on trouve aussi – seulement le lendemain de la catastrophe – quelques occurrences au pluriel externe (pluriel morphologique) :

(6) Mais corrélativement l'amplitude, autrement dit la hauteur, de cette houle phénoménale augmente brutalement, provoquant les tsunamis meurtriers qui ont déferlé hier sur les côtes du Sud-Est asiatique.
(*Le Figaro*, 27/12/2004)

L'appropriation du terme scientifique s'accompagne donc parfois d'une hésitation sur sa saisie spatiale, entre unicité abstraite et pluralité locale. Ultérieurement, le mot se fixe au singulier. Il peut alors référer à la catastrophe de fin 2004, par une deixis mémorielle opérant à plusieurs mois de distance et produisant un effet de notoriété :

(7) Mis à part les événements conjoncturels, comme la guerre en Irak, le Sras, le tsunami ou encore les attentats en Europe, le Club Med est sorti d'une stratégie de volume...
(*L'Express*, 27/08/2005)

Ces occurrences rappellent les « mots-événements » étudiés par Sophie Moirand (2001 ; 2004). Elles attestent la désignation rigide d'un référent (*le tsunami* baptise un fait qui reste dans les mémoires), même si le nom n'identifie plus à la manière d'un nom propre. Toutefois les traits sémantiques le plus souvent mis en saillance sont le trait générique de « vague » ou celui de « catastrophe » : c'est ce que peut montrer l'étude des usages métaphoriques de *tsunami*.

⁶ Dont 4 appositions entre virgules, 4 entre parenthèses, 2 introduites par *ou*, 1 entre tirets.

3. Inscription en langue

L'inscription en langue d'un emprunt repose notamment sur sa productivité métaphorique (Sarale 2008). La signifiante se construit dans les métaphores que les locuteurs se permettent, autant que dans le sens terminologique, matière lexicale donnée au préalable.

3.1. Emplois métaphoriques

On a vu le nom *tsunami* baptiser métaphoriquement toutes sortes d'objets, au gré des stratégies publicitaires ou des désirs des locuteurs. En position de phore, ce n'est pas par sa valeur propre, ès qualités, que *tsunami* entre en relation d'analogie avec un thème. Il s'appuie presque toujours sur un hyperonyme comme *vague*, lui-même pris au sens métaphorique. Un locuteur qui énonce une métaphore comme *tsunami de protestations* la produit en écho à un cliché tel que *vague de protestations*. Dans les métaphores du « tsunami », le modèle de la « vague » est appliqué à divers phénomènes, naturels ou sociaux, de propagation quasiment illimitée et de force incontrôlée.

Ces métaphores se construisent le plus souvent par l'ajout d'un adjectif relationnel épithète ou d'un nom complément, qui fixe le thème métaphorique. Elles sont d'abord fortement motivées par le cotexte : ainsi le « tsunami médiatique » est-il présenté comme une réaction au tsunami géophysique. Puis l'analogie est appliquée à toutes sortes de domaines : *tsunami sonore* (musique hard-rock), *démographique* (les ravages du SIDA en Afrique), *migratoire* (selon Jean-Marie Le Pen), *littéraire* (dans le blog d'un critique littéraire collaborateur du *Monde*), *atmosphérique* (selon la Fondation Nicolas Hulot), voire *tsunami de plombiers polonais* (dans le débat préalable au référendum de 2005 sur le traité européen) :

(8) Après ce titre tout en mélodies, Stretch Arm Strong ne pouvait que remettre le couvert avec une bombe hardcore comme "Devil shoots Devil", dont le crescendo est un tsunami sonore, vents violents, vagues de cris, guitares noyées dans la saturation.
(W-Fennec, décembre 2003, http://www.w-fenec.org/rock/stretch_arm_strong.html)

(9) Dans cette affaire microcosmique, tsunami littéraire dans un gobelet en plastique, il semble que les écrivains perdent un peu la mesure dans l'usage qu'ils font des mots courants (pour ne rien dire d'un éditeur qui ose parler de « censure » !)
(Pierre Assouline, *Le Monde.fr*, 2/11/2006, <http://passouline.blog.lemonde.fr/2006/11/02/une-publicite-indigne/>)

Ces métaphores paraissent d'abord dans des blogs ou forums de discussion, dans des textes du genre pamphlétaire. Puis elles deviennent de meilleur aloi, et l'on voit un professeur d'économie au Collège de France y sacrifier, afin d'expliquer pourquoi ses pairs n'ont pas su prévoir la crise financière :

(10) Le tsunami libéral et la balkanisation des savoirs ont accompagné l'illusion de « la grande modération » : l'économie de marché est stable, il ne peut plus y avoir de crise systémique, les banques centrales ont la situation en main – c'est-à-dire l'inverse de ce qui nous a sauté à la figure en 2008.
(*Le Monde*, 3/04/2012, interview de Roger Guesnerie)

De telles occurrences éloignent le mot de son acception terminologique ; quant au lexème japonais source de l'emprunt, il se prête mal à la métaphore et accepte rarement les marqueurs

de comparaison, comme *–no yōna* (« semblable à un tsunami »).

Dans ces métaphores, le locuteur nomme ce à quoi il réfère, selon un « air de famille ». Cette nomination nécessite aussitôt un réglage référentiel, qu’apporte l’expansion du GN ; *tsunami sonore*, *tsunami libéral* délimitent des sous-classes de « tsunami », qui révèlent une catégorie commune. C’est une catégorisation où n’entrent guère que la notion de vague et une appréciation négative, c’est-à-dire un sème mésogénérique et une valeur axiologique. La nomination *tsunami* transforme le référent unique en un *analogon* permettant de construire une classe d’objets, au prix d’une approximation. Une approximation où le terminologue verra une déperdition de sens, mais qui signe aussi l’appropriation du mot par les locuteurs. La métaphore, négociation entre le désir d’expressivité du locuteur et le contrôle social du sens, s’appuie sur le cliché de la vague destructrice.

Cette relation hyperonymique s’inscrit en langue : le sens vient au mot à raison de ses emplois en discours, et sa catégorisation lexicale s’opère à mesure que se dessine la relation du terme *tsunami* avec un genre prochain : inondation, vague destructrice – jusqu’à réduction à une catastrophe qui n’est plus forcément marine. Quant aux métaphores observées dans les textes, elles sont des traces énonciatives de ce processus sémantique, mais non sa cause.

Certaines attestations orales jalonnent les phases du processus, ainsi cet îlot textuel dans un compte rendu d’audience judiciaire :

(11) [*Un homme comparaît devant le Tribunal correctionnel de Chalon, pour graves violences sur sa conjointe*]

– Comment expliquez-vous votre geste ? questionne Mme la présidente.

– Je ne peux pas l’expliquer ?

– Comment cela, vous ne pouvez pas l’expliquer ?

On n’en tirera rien de plus. Sinon qu’il est passé par une dépression sévère, « mon tsunami à moi », dira-t-il.⁷

(*Le Journal de Saône et Loire*, 20/10/2005)

3.2. Dérivation et enregistrement dans les dictionnaires

Progressivement lexicalisée, la métaphore peut se détacher de toute référence géophysique ou même marine, ce qu’enregistre le *Petit Larousse Illustré 2012*, avec l’ajout d’une nouvelle acception, absente du *PLI 2005* :

(12) Tsunami : 1. Raz-de-marée d’origine tellurique provoqué par une instabilité brusque du plancher océanique résultant d’un séisme, d’une éruption volcanique ou d’un glissement de terrain. 2. Bouleversement profond dans la situation d’un groupe humain.⁸

Parallèlement, le processus de lexicalisation s’enrichit d’une néologie par dérivation : la création de l’adjectif *tsunamique* et son installation progressive dans les discours (environ 40 occurrences sur Google France en 2006, plusieurs milliers en 2012). L’un des premiers emplois

⁷ Le soin que met le journaliste à représenter cet énoncé offre quelques garanties de littéralité.

⁸ Cette définition est complétée par un schéma intitulé : « Tsunami. Formation des vagues géantes ». Celui-ci dégage trois étapes du phénomène, qui correspondent aux macro-propositions d’un texte explicatif souscrit. Le graphisme reproduit le prototype de la vague déferlante (cf. la grande vague de Hokusai), qui pourtant ne correspond pas à tous les cas observés.

est dû à Zaki Laïdi⁹, dans un article de « Libre opinion », et donne à voir le moment discursif où émerge une qualification :

(13) À force de ne voir la mondialisation qu'au travers des échanges commerciaux et des restructurations industrielles, on a peut-être oublié l'essentiel : celle-ci fonctionne fondamentalement de plus en plus comme un puissant imaginaire social dont la catastrophe du tsunami nous révèle à la fois le sens et l'importance. (...) Or le tsunami est, par sa forme brève, massive et violente, la modalité la plus expressive du temps mondial. Le tsunami nous touche et nous affecte car l'imaginaire de la mondialisation est tsunamique.
(« La mondialisation tsunami », *Libération*, 14/01/2005)

L'auteur fait du « tsunami » un emblème de la « mondialisation », au sens où l'événement-occurrence représente ce concept, selon un interprétant, au sens de Peirce (1978), qu'il nomme un « imaginaire ». Or cet imaginaire fait d'instantanéité, d'imprévisibilité et de partage émotionnel, est informé par le sème « vague » et par la force axiologique, qui modèlent le tsunami-type. Dans ce processus d'emblématisation, des propriétés typiques du *tsunami* participent de l'interprétant, sans être complètement détachées du représentant, le tsunami-occurrence. En discours, l'adjectif *tsunamique* est l'attribut de cet « imaginaire », dans une proposition explicative « subordonnée » à l'affirmation du pouvoir émotionnel du tsunami-occurrence, qui a été actualisé en deixis mémorielle (*la catastrophe du tsunami*). À ce titre, les propriétés spécifiques programmées par l'adjectif dépendent énonciativement de la nomination de l'événement. C'est en ce sens que la qualification est (seulement) émergente en discours.

Le sens de « extrême, violent » pour l'adjectif *tsunamique* s'autonomise ensuite, lorsqu'un journaliste commente le succès d'un spectacle musical :

(14) C'est en toutes lettres sur le calendrier programme largement diffusé ces jours-ci « la Crevette d'acier, chansons à boire ». Et à l'entracte, le 4 mars prochain, il y aura même à manger. Trêve de plaisanteries, ce rendez-vous là, fixé à la Pyramide de Romorantin le premier samedi de mars donc, n'est à manquer sous aucun prétexte. Lille, Rostock (Allemagne) ou Palais des Glaces parisien : le métallique crustacé déclenche à chacun de ses passages un enthousiasme quasi tsunamique.
(*La Nouvelle République*, 25/01/2005)

C'est par une motivation métaphorique (la mise en relation des dispositions du public avec un phénomène maritime, suggérée par le nom du programme) que l'énonciateur charge l'adjectif épithète de son sens hyperbolique.

Le néologisme *tsunamique* a fait son entrée dans un dictionnaire collaboratif en ligne, entreprise qui suppose l'écriture de définitions et le recueil d'exemples effectivement publiés, à défaut de fournir toutes les garanties lexicographiques :

(15) *tsunamique*/tsu.na.mik/ ou /tsy.na.mik/ masculin et féminin identiques
Qui a le caractère du tsunami.

Tout porte à croire que, localement, le danger séismique et le risque tsunamique sont bien réels pour les décennies et les siècles à venir. — (Jean-René Vanney, Loïc Ménanteau, *Géographie du golfe ibéro-marocain*, Instituto Hidrográfico (Lisbonne) et Casa de Velásquez (Madrid), 2004)

(Figuré) Extrêmement soudain et violent.

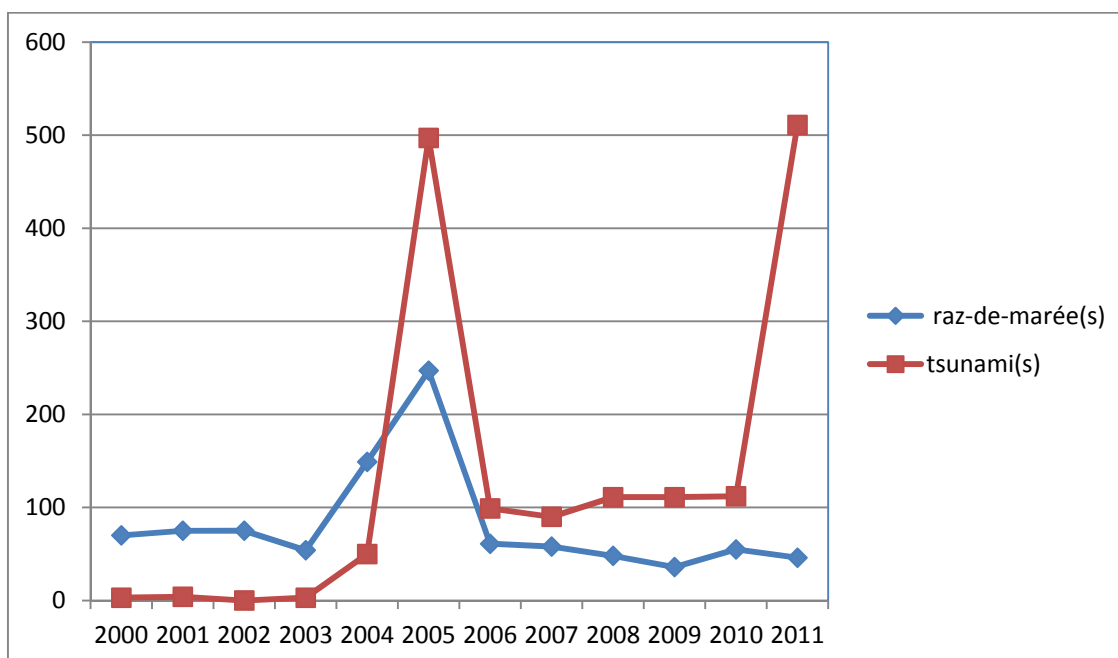
⁹ Politologue au CERI (Centre d'études et de recherches internationales).

Laetitia sentit gonfler en elle une colère tsunamique. Le désir sexuel avait chargé son corps avec l'intensité d'une pile nucléaire et celle-ci commençait à lâcher ses premiers neutrons libres dans le cœur du réacteur. — (Daniel Faivre, *Meilleur ami de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2008)

(Wiktionnaire, <http://fr.wiktionary.org/wiki/tsunamique>, consulté le 30/04/2012)

4. La place de *tsunami* dans le lexique de l'environnement

La catastrophe indonésienne de décembre 2004 a ainsi déterminé la diffusion du terme scientifique *tsunami*, son passage dans le discours ordinaire, avec le développement d'emplois figurés. Lorsqu'il est employé dans un discours portant spécifiquement sur l'environnement, cette promotion lexicale a-t-elle modifié la configuration du champ notionnel où il est venu s'inscrire ? Si l'on suit la courbe des occurrences de l'un et de l'autre au cours de la première décennie du XXI^e siècle, on constate que *tsunami* a détrôné la dénomination traditionnelle *raz-de-marée* :



Fréquence absolue de *raz-de-marée* et de *tsunami*, dans *Le Monde*, de 2000 à 2011, d'après *Europresse*

Jusqu'à décembre 2004, *tsunami* était pratiquement inconnu du discours médiatique ; dans les premiers jours de la catastrophe, *raz-de-marée* et *tsunami* ont été en situation de concurrence synonymique (cf. *supra*, 2.2) ; mais au début de l'année 2005, *tsunami* passe un seuil quantitatif et supprime *raz-de-marée*. Dès lors, même si, après l'événement, sa fréquence retombe¹⁰, il l'a emporté sur son concurrent. Après 2004, on emploie plus qu'auparavant à la fois *tsunami* et *raz-de-marée* : le lexique environnemental est globalement plus présent dans le discours médiatique ; mais on utilise plutôt *tsunami* que *raz-de-marée*. La catastrophe de Fukushima ne fait que renforcer cette tendance, comme le montre le second pic de la courbe.

Nouveau venu dans la nomination des catastrophes maritimes, comment *tsunami* a-t-il modifié

¹⁰ L'enquête de Nathalie Garric menée sur un corpus médiatique différemment constitué pour la période décembre 2004-décembre 2005 confirme cette tendance (Garric 2010 : 280).

l'organisation de ce champ notionnel ? En comparaison avec le plus ancien *raz-de-marée*, il a d'abord fait franchir un degré supplémentaire dans la dramatisation de l'événement, selon une tendance plus générale du discours à monter les degrés de l'hyperbole. Par sa présence médiatique et son fort impact imaginaire, le tsunami est devenu le prototype par rapport auquel est pensée la catastrophe naturelle, et à l'aune duquel s'évalue désormais son importance. À partir de 2007, apparaît ainsi la catégorie de « mini-tsunami ». Elle est présentée avec circonspection dans une dépêche de l'AFP :

(16) ALGER - Une puissante déferlante d'origine inconnue a provoqué vendredi la mort de 12 baigneurs sur une plage de Mostaganem, dans l'ouest algérien, a indiqué mercredi la protection civile algérienne.

Aucune explication officielle n'a pu être obtenue quant à l'origine de cette vague géante, présentée comme un mini-tsunami par des habitants de la ville contactés par l'AFP.

(AFP, 8/08/2007)

La responsabilité de la désignation par *mini-tsunami* est prudemment laissée par l'AFP aux « habitants de la ville ». Mais lorsque la dépêche est relayée par la presse nationale, cette désignation n'est plus modalisée :

(17) Une puissante déferlante d'origine inconnue a provoqué, vendredi, la mort de 12 baigneurs sur une plage de Mostaganem, dans l'Ouest algérien, a indiqué, hier, la protection civile algérienne. Aucune explication officielle n'a pu être obtenue quant à l'origine de ce mini-tsunami.

(*Les Échos*, 9/08/2007)

Le préfixe *mini* marque l'approximation : on parle de *mini-tsunami* non seulement pour indiquer la moindre puissance du phénomène, mais aussi pour s'autoriser un usage que l'on sait inadéquat ; *mini-tsunami* réfère par exemple à une forte vague dérangeant le festival de Cannes :

(18) Le 63^e festival de Cannes sera-t-il celui de tous les emmerdements ? Mini-tsunami sur la Croisette la semaine dernière, météo capricieuse depuis, et menace du nuage volcanique en invité surprise, qui pourrait empêcher les avions d'atterrir à l'aéroport de Nice.

(*Libération*, 12/05/2010)

La catégorie *tsunami* avait d'ailleurs, en ce printemps 2010, été réactivée par la tempête Xynthia qui venait de ravager les côtes de Charente-Maritime. Les comparaisons surgissent dès le lendemain de l'événement, signe que le tsunami est devenu, pour les locuteurs, le prototype de la catastrophe côtière :

(19) « Nous avons vécu plus qu'une tempête, quelque chose qui ressemble à un tsunami », a considéré le préfet Henri Masse devant les conseillers généraux réunis en session extraordinaire à Saintes.

(*Sud-Ouest*, 6/03/2010)

(20) Retour à Charron, rue du 19-Mars-1962. Ici vivent Véro, écrivain, et son mari, Guy, physicien à la retraite. Il y a cinq ans, ils sont arrivés de Grenoble pour retrouver leur région natale. « *Le notaire nous avait dit qu'on était en zone inondable, mais je ne m'attendais pas à un tsunami* », confesse Véro.

(*Le Point*, 29/04/2010)

« Xynthia » est bien catégorisée comme une tempête et désignée comme telle ; mais ce sont les images du tsunami, installées dans l'univers mental des locuteurs, qui permettent de construire une représentation imaginaire de l'événement.

L'exemple de *tsunami* donne à voir les processus lexicaux et notionnels à l'œuvre lorsqu'un mot passe d'une terminologie scientifique au discours médiatique, puis aux discours ordinaires. Il permet de suivre les étapes d'un processus de lexicalisation, étapes qui peuvent tenir lieu de critères d'évaluation du degré de lexicalisation :

- un événement de discours, lié à un fait déclencheur (par exemple : l'entrée dans la terminologie scientifique, consécutive au séisme chilien de 1960),
- les emplois de l'emprunt ou du terme scientifique comme quasi nom propre,
- les gloses qui accompagnent les occurrences médiatiques du terme scientifique,
- la métaphorisation, ainsi que la néologie, par composition ou par dérivation, à laquelle le mot donne lieu.

Au terme du processus de lexicalisation, quel sens les locuteurs ordinaires ont-ils construit pour *tsunami* ? La fortune médiatique du terme scientifique a eu pour revers une perte d'exactitude : *tsunami* est intégré à des configurations énonciatives plus libres que celle d'un article de géophysique, et il a perdu le centrage scientifique sur la cause sismique du phénomène ; la dénotation du mot s'est réduite à la combinaison d'un sème générique (« vague ») et d'un trait axiologique négatif.

Le parcours discursif suivi a cependant laissé des traces dans le sens actuel de *tsunami*. Le souvenir de l'emprunt reste sensible par l'extranéité formelle du signifiant, dont la morphologie demeure opaque aux francophones. La scientificité produit pour le locuteur ordinaire un halo sémantique, qui construit autour du mot une forme d'incertitude. À une dénotation de « vague dévastatrice », qui l'inscrit d'emblée dans le champ des catastrophes environnementales, l'extranéité culturelle de *tsunami* et son passage par la langue scientifique ajoutent des effets de sens que l'on peut qualifier, pour utiliser un autre terme spécialisé passé dans la langue générale, d'*anxiogènes*, bien au-delà de son domaine de référence géophysique.

Sans doute, quand il s'agit de désigner un coup de mer ou une tempête, le recours à *tsunami* peut-il être regardé comme un simple phénomène d'inflation discursive. Il révèle cependant aussi un changement d'échelle dans les représentations. La mondialisation de l'information, avec les transferts de représentations inhérents à l'emprunt, a conduit à la substitution de *tsunami* à *raz-de-marée* (et, parallèlement, au *tidal wave* anglais), introduisant dans le lexique un degré supérieur dans la catégorisation de ces phénomènes. De même que *ouragan*, emprunté au XVI^e siècle à une langue amérindienne des Antilles, et *typhon*, emprunté à la même époque au chinois, *tsunami* appartient à un interdiscours international et se situe dans une appréhension mondiale de l'environnement, susceptible bien sûr de nourrir les peurs, mais aussi de préparer une meilleure adhésion aux politiques internationales de prévention des risques.

Références bibliographiques citées

- Authier-Revuz, J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris : Larousse.
- Galisson, R. (1978) : *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*. Paris : Nathan.
- Garric, N. (2010) : « L'identité événementielle : *raz-de-marée, tsunami, shoah* », in Sylvester N. Osu, Gilles Col, Nathalie Garric & Fabienne Toupin (éds.) *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne : Peter Lang : 275-294.
- Kleiber, G. (1990) : *La sémantique du prototype*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Krieg-Planque, A. (2009) : « A propos des 'noms propres d'événements'. Événementialité et discursivité », in M. Lecolle, M.-A. Paveau, S. & Reboul-Touré (éds) : « Le nom propre en discours », *Les Carnets du Cédiscor*, n° 11, Presses Sorbonne Nouvelle : 77-90.
- Moirand, S. (2001) : « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans le traitement des événements scientifico-politiques ». *Semen* 13 : 97-117.
- Moirand, S. (2004) : « L'impossible clôture des corpus médiatiques ». *TRANEL* 40 : 71-92.
- Moirand, S. (2007) : « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse ». *CORELA*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567> (consulté en ligne le 19/11/2012).
- Peirce, C. S. (1978): *Écrits sur le signe*, rassemblés et commentés par G. Deledalle. Paris : Le Seuil.
- Reboul-Touré, S. (2000) : « Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite ». *Les Carnets du Cédiscor* 6 : 99-111.
- Sarale, J.-M. (2008) : « Processus de lexicalisation de quelques emprunts au japonais ». *Neologica* 2 : 149-168.
- Siblot, P. (2001) : « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom ». *Cahiers de praxématique* 36 : 189-214.
- Steuckardt, A. (2003) : « *C'est-à-dire* au XVIII^e siècle », in Steuckardt, A. & Niklas-Salminen, A. (éds), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 221-244.